

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2019

---

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1393)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD402

présenté par  
Mme Yolaine de Courson, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

À la fin de l'alinéa 5, substituer au mot :

« agence »

les mots :

« Agence nationale de la cohésion des territoires ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.